

Quelques repères dans le développement social de l'enfant

Avec les éléments de R. Deldime et S. Vermeulen (1983,
1984), *Le développement psychologique de l'enfant*,
Belin.

Période de 3 à 6 ans


- **Socialité**: tendance qui pousse l'être humain vers les autres et qui se développe de 2-3 à 7-8 ans.
- L'enfant désire être avec les autres, il s'intéresse à ce que font les autres mais son comportement est encore **présocial**. Il y a à cet âge besoin de compagnie mais **l'égoïsme** (l'enfant ne peut considérer qu'un seul point de vue : le sien) et **l'instabilité de caractère** constituent encore des entraves au développement de la coopération.

- > **Jusqu'à 4 ans:** les échanges sont limités et les rares actions communes sont commandées par le matériel. L'activité est solitaire ou parallèle: les enfants jouent à la même chose mais chacun pour soi.
- > **A partir de 4 ans:** les interactions se multiplient, les rapprochements naissent d'abord de conflits. Petit à petit les enfants agissent ensemble et poursuivent des buts constructifs. A côté de l'imitation, apparaissent des séquences de collaboration plus fréquentes et plus durables.

- Les premières tentatives de **socialisation** se manifestent fréquemment par un **comportement agressif**: agressivité manuelle ou verbale, exhibitionnisme, taquinerie. La première prise de contact consiste en batailles qui cessent aussi brusquement qu'elles ont commencées.
 - > Quand on croit que l'enfant veut jouer avec la pelle d'un autre, en réalité il veut jouer avec le camarade-pelle. Dès lors lui donner la même pelle ne sert à rien et si l'autre enfant lui cède la sienne, il n'en est pas plus satisfait.
 - > L'**agressivité verbale** est une forme d'affirmation de soi à direction sociale.
 - > Par l'**exhibitionnisme**, l'enfant veut devenir un objet d'envie: il cherche une surévaluation, donc une valeur sociale, par l'appel symbolique à l'adulte (devenir le chouchou de l'institutrice).
 - > La **taquinerie** affirme le besoin de l'enfant d'attirer l'attention sur soi. C'est aussi un comportement social.

Jugement moral et autorité chez les 3-6 ans.

- Jusqu'à 9-10 ans, la **morale est plutôt hétéronome**: elle naît du respect unilatéral de l'enfant pour l'adulte, du petit pour le grand; c'est la morale de l'autorité, de la contrainte.
 - Dans ses jugements concernant une maladresse ou un vol, l'enfant tient compte du résultat matériel: l'enfant qui a cassé le plus de tasses est le plus coupable, quelque soient les circonstances (réalisme moral). Mentir à l'adulte est plus vilain que mentir à un camarade (respect unilatéral).
- Le **réalisme de l'enfant** lui fait croire à une justice immanente, « la nature est un ensemble harmonieux obéissant à des lois qui sont morales autant que physiques» (Piaget) (animisme, artificialisme).
- La **sanction** juste est la sanction expiatoire. Elle est même nécessaire et d'autant plus efficace qu'elle est plus sévère. Sans relation avec l'acte sanctionné (priver l'enfant de dessert...), cette règle imposée du dehors va de pair avec la contrainte adulte. La justice est assimilée à l'autorité (respect unilatéral).

- 
- => L'enseignant qui n'assume pas son autorité, qui veut poser toute décision dans une « démocratie participante » est en décalage avec le développement social de l'enfant et génère incompréhension, confusion voire angoisse chez l'enfant.


Période 6 à 12 ans

- **Sociabilité:** c'est la capacité psychologique de vivre avec les autres.
- A partir de 6 ans, l'enfant présente des comportements socialisés: respect des autres, conscience de leurs qualités, collaboration, préoccupation d'autrui, responsabilités à son égard.
- Vers 8 ans, l'enfant passe de l'égoïsme à l'aptitude à se mettre à la place de l'autre (décentration). Il devient plus sensible au monde intérieur de l'autre et peut interpréter ses comportements.

- A 10 ans, la coopération et l'autonomie existe: l'enfant condamne la délation, la tricherie, le soufflage, le mensonge.
- => Question: qu'est-ce que l'autonomie ?
- A partir de 10 ans, l'enfant mène une vie sociale intense. Le développement de l'individu est entièrement conditionné par son intégration dans le groupe. Le groupe permet l'évolution sociale de l'enfant qui passe de l'autoempathie (il essaye de se voir avec les yeux d'autrui) à la sympathie (il est en fusion affective avec l'autre) puis à l'allocentrisme (il peut se mettre à la place de l'autre, ce qui implique l'individuation de soi et d'autrui).

Jugement moral et autorité chez les 6-12 ans

- La **morale autonome** se développe avec le respect mutuel et la coopération entre enfants, entre l'enfant et l'adulte (ce qui fait quitter à l'enfant son égoïsme).
- A partir de 9-10 ans, l'enfant considère la règle comme due au consentement mutuel et comme condition nécessaire de l'entente. L'enfant respecte davantage les règles décidées en groupe que celles imposées par l'adulte. L'enfant intègre et élabore la loi et la justice.

- 
- L'enfant juge maintenant une maladresse ou un vol en tenant compte de l'intention. L'enfant intègre une responsabilité subjective. Le mensonge est d'autant plus grave qu'il est vraisemblable et mentir à un camarade est plus grave que mentir à l'adulte.
 - La responsabilité subjective se développe donc parallèlement à la morale autonome avec la coopération et le respect mutuel.
 - Le développement de la pensée de l'enfant lui fait quitter sa croyance en une justice immanente.

Etude du jugement moral.

Exemples de situations à proposer à des enfants d'âges différents.

- 1 **Responsabilité objective/subjective**: Un enfant a cassé 5 assiettes en aidant sa maman; un autre enfant a cassé une assiette en volant des biscuits. Lequel des deux faut-il punir le plus fort ? Pourquoi ?
- 2 **Responsabilité objective/subjective** : Un enfant rentre de l'école et dit qu'il a eu une bonne note; ce n'est pas vrai mais son papa le croit et lui donne une récompense. Un autre enfant rentre de l'école et dit qu'un chat grand comme un tigre l'a griffé. Lequel des deux a menti le plus fort ? Pourquoi ?
- 3 **Justice immanente**: Un enfant a volé des bonbons dans un magasin; il rentre à l'école, tombe et se casse un bras. S'il n'avait pas volé les bonbons, aurait-il eu cet accident ? Pourquoi ?

- **4 Sanction expiatoire/sanction par réciprocité:** Un enfant a cassé le jouet d'un de ses camarades. Faut-il le punir ? Comment ?
- **5 Responsabilité générale/collective:** Deux enfants jouent au ballon. L'un d'eux le lance très fort et casse un carreau. Faut-il punir seulement cet enfant ou tout le monde ? Pourquoi ?
- **6 Justice rétributive/distributive:** Deux enfants reçoivent des glaces. L'un d'eux laisse tomber la sienne. Que faut-il faire ?
- **7 Autorité/Egalité:** Un papa demande à ses deux enfants de ranger leur chambre. L'un d'eux continue à jouer et le papa dit à l'autre de tout ranger. Qu'en penses-tu ?